

TELEPHONES PORTABLES EXCLUSIFS : RESULTATS D'UNE METHODE DE GENERATION PARTIELLE DE NUMEROS

Gautier Arnaud, Beck François, Marder Stéphane, Legleye Stéphane, Riandey Benoît, Gayet Anne, Guilbert Philippe¹

RÉSUMÉ

Le développement récent des nouvelles technologies en matière de téléphonie a conduit à une augmentation considérable du nombre de foyers ayant pour unique ligne téléphonique un téléphone portable. D'après les données des premières enquêtes ayant interrogé des possesseurs de téléphones portables, ces personnes présentent des caractéristiques sociodémographiques et des comportements de santé spécifiques. Les exclure de la base de sondage constituerait donc un biais de représentativité. Or, il n'existe pas encore en France d'annuaire répertoriant les numéros de portables.

L'objet de cette communication est de présenter la démarche mise en œuvre pour interroger 2 700 personnes ayant un ou plusieurs téléphones portables (mais pas de ligne fixe) dans le cadre d'une enquête probabiliste réalisée auprès de 30 000 personnes. Les informations exposées porteront sur la méthode de création des numéros, le protocole d'appel, la sélection des répondants, la passation du questionnaire mais aussi sur les profils sociodémographiques des répondants et leurs comportements de santé en matière de consommation de tabac, d'alcool...

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte

Le développement récent des nouvelles technologies en matière de téléphonie fait que de plus de plus de foyers ne possèdent pour unique ligne téléphonique qu'un téléphone portable. En France, selon les sources, entre 9 et 14 % des ménages seraient dans cette situation. Or, comme il n'existe pas encore d'annuaire répertoriant l'ensemble des numéros de téléphone portable, ces « utilisateurs de portables exclusifs » restent des personnes injoignables dans la plupart des enquêtes téléphoniques. Ainsi, outre les difficultés en termes de durée d'enquête liées à la limite des batteries téléphoniques, de qualité de réception, se pose le problème de la base de sondage pour les enquêtes suivant un protocole de sélection probabiliste réalisées par téléphone.

Par ailleurs, d'après les données des premières enquêtes auprès d'utilisateurs de téléphones portables, les caractéristiques sociodémographiques et des comportements de santé de cette population sont très spécifiques (Beck, 2003). Ne pas l'interroger constituerait donc un biais de représentativité d'autant moins acceptable qu'elle semble être de plus en plus nombreuse.

Enfin, les redressements a posteriori, utilisés dans un grand nombre de sondages aléatoires, ne sont, dans l'interrogation des « portables exclusifs », pas réalisables en raison du peu d'informations fiables dont on dispose concernant cette population.

¹ Gautier Arnaud, Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES), 42, bd de la Libération, Saint-Denis cedex, France, 93203, arnaud.gautier@inpes.sante.fr, Beck François, Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT), 3, avenue du Stade de France, Saint-Denis La plaine cedex, France, 93218, frbec@ofdt.fr, Marder Stéphane, ATOO, 5, rue Rochechouart, Paris, France, 75009, smarder.ato@nerim.fr, Legleye Stéphane, Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT), 3, avenue du Stade de France, Saint-Denis La plaine cedex, France, 93218, stleg@ofdt.fr, Riandey Benoît, Institut National d'Etudes Démographiques (INED), 133, bd Davout, Paris cedex 20, France, 75980, riandey@ined.fr, Gayet Anne, A.I.D., France, agayet@aid.fr, Guilbert Philippe, Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES), 42, bd de la Libération, Saint-Denis cedex, France, 93203, philippe.guilbert@inpes.sante.fr.

1.2 Objectif

L'objectif de cette communication est de présenter la démarche mise en œuvre pour interroger les personnes ayant un ou plusieurs téléphones portables (mais pas de ligne de téléphone fixe) dans le cadre d'une enquête suivant un protocole de sélection probabiliste des interviewés réalisée en France auprès de 30 000 personnes (dont 2 700 utilisateurs de portables exclusifs). Les informations exposées porteront sur la méthode de création des numéros, le protocole d'appel, la sélection des répondants, la passation du questionnaire mais aussi sur les profils sociodémographiques des répondants et leurs comportements de santé en matière d'usage de substances psychoactives telles que le tabac, l'alcool, et le cannabis. Par ailleurs, des comparaisons en terme de profils observés dans une mégabase seront entreprises et l'utilisation d'une mégabase comme base de sondage pour les porteurs de mobiles sera discutée.

2. METHODE

2.1 L'enquête

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) dispose d'enquêtes périodiques, les "Baromètres santé", qui mesurent à un instant précis l'état de l'opinion, des connaissances, des attitudes et des comportements en matière de santé d'une population particulière. A ce jour, quatre types de Baromètre santé ont été mis en œuvre : le Baromètre santé 12-75 ans, le Baromètre santé nutrition, toutes deux menées en population générale, le Baromètre santé médecins généralistes et le Baromètre santé pharmaciens d'offices, menées auprès d'un échantillon représentatif de ces deux professions.

Ces enquêtes téléphoniques, mises en place en 1992, alimentent une base de données et permettent de suivre les évolutions sur plusieurs années. Elles utilisent la technique du sondage aléatoire.

Concernant les enquêtes en population générale, le mode de tirage est dit à deux degrés : un premier tirage au sort est effectué dans une base de numéros téléphoniques afin d'obtenir un ménage. Il est procédé ensuite au tirage au sort d'un individu à l'intérieur même du ménage, individu à qui il est affecté une probabilité de tirage dépendant de la constitution du ménage.

Après l'introduction des listes rouges en 1999 (près de 20% des foyers Français), l'INPES a décidé en 2004 d'interroger près de 30 000 personnes âgées de 12 à 75 ans dont 2 700 environ seraient des utilisateurs exclusifs de portables, respectant ainsi l'hypothèse de 9 % d'utilisateurs exclusifs. Le terrain d'enquête, réalisé par l'institut de sondage ATOO, a débuté en octobre 2004 et s'est poursuivi jusqu'au mois de février 2005.

2.2 La création des numéros

Ne disposant d'aucun annuaire de numéros de téléphones portables, la première étape pour la constitution de l'échantillon des personnes utilisant exclusivement un téléphone portable a été la création de numéros téléphoniques. A partir des indicatifs (quatre premiers chiffres commençant par 06) attribués à chacun des trois opérateurs de téléphonie mobile, des numéros ont été créés en respectant les parts de marché des opérateurs. Ainsi, 48% des numéros créés sont des numéros attribués à Orange, 35% à SFR et 17% à Bouygues Télécom. L'idée était de respecter cet équilibre faisant l'hypothèse que le profil des utilisateurs variait selon l'opérateur. Ceci est moins vrai à ce jour étant donné la possibilité de conserver un numéro en changeant d'opérateur.

2.3 Le protocole d'appel, la sélection des répondants

Chaque numéro de téléphone créé était appelé jusqu'à 10 fois. Le numéro était rappelé dix minutes plus tard en cas de ligne occupée, et trois heures plus tard en cas de non réponse.

Chaque interviewé contacté avait le choix entre une interview immédiate ou une prise de rendez-vous. Cependant, c'est l'interview immédiate qui a été privilégiée afin de limiter les risques de refus différés.

Lorsque le numéro correspondait à un numéro attribué et que la personne répondait, l'enquêteur lui demandait si son foyer disposait d'une ligne de téléphone fixe. Si la réponse était négative, la personne était interrogeable. La sélection de la personne au sein du foyer s'effectuait alors comme pour l'échantillon classique des téléphones fixes, c'est-à-dire par la méthode de la prochaine date anniversaire.

2.4 La passation du questionnaire

Le questionnaire a été, pour l'échantillon des personnes utilisant exclusivement des portables, considérablement réduit puisqu'il comportait uniquement une cinquantaine de questions pour une durée moyenne de 15 minutes. Le nombre de numéros créés pour une interview est environ 30. Le taux de participation n'est quant à lui pas calculable stricto sensu : certaines personnes ayant refusé de répondre à l'enquête et ayant raccroché avant même que l'enquêteur puisse savoir si elles étaient interrogeables. Les impressions des enquêteurs quant à la passation du questionnaire (qualité sonore des entretiens, niveau de concentration des répondants...) et la difficulté de joindre cette population particulière devront par ailleurs être recueillies afin de compléter ce paragraphe.

3. RESULTATS

Le terrain d'enquête n'étant pas encore achevé, il n'est pas possible de présenter les résultats de cette enquête. Néanmoins, la communication des résultats se fera d'une part à travers la description de la population des utilisateurs exclusifs de portables (sexe, âge, catégories socio-professionnelles, revenus...) ainsi qu'à travers certains de leurs comportements de santé et plus précisément leur consommation de produits addictifs tels que le tabac, l'alcool et le cannabis.

3.1 Profils socio-démographiques

Sans surprise, les résultats intermédiaires indiquent que la population des utilisateurs exclusifs de portable est plutôt jeune et plutôt urbaine. Une comparaison avec les profils observés de détenteurs de mobiles (exclusifs ou non) dans une mégabase (Ibase) sera par ailleurs effectuée.

3.2 Comportements de santé

Les premiers résultats mettent en évidence des usages de substances psychoactives plus élevées qu'en population interrogés par téléphone filaire, notamment en ce qui concerne la consommation de tabac et de cannabis. Il sera néanmoins important de procéder à des standardisations afin de comparer des populations aux structures par sexe et âge certainement très différentes.

4. DISCUSSION

La discussion se fera à partir de comparaisons de nos résultats à ceux d'études existantes ayant ou non interrogés les utilisateurs de portables exclusifs. La possibilité d'utiliser une mégabase comme base de sondage pour les détenteurs de mobiles sera abordée. Enfin, Elle traitera des indicateurs liés à la qualité du terrain (par exemple le nombre d'appels pour une interview).

RÉFÉRENCES

- Ardilly P. (2004), « L'influence du téléphone portable sur le suivi et la déclaration des rapports sexuels dans l'enquête Cocon », in *Echantillonnage et méthodes d'enquête*, Paris: Dunod, p. 279-284.
- Beck F., Arwidson P., Firdion J.M., Jaspard M., Gremy I., Warszawski J. (2001), « L'avenir des enquêtes téléphoniques face à l'évolution des télécommunications », in Droesbeke J.J. et Lebart L. (dir.), *Enquêtes, modèles et applications*, Paris : Dunod, p 285-293.
- Beck F., Legleye S., Peretti-Watel P. (2003), « Penser les drogues : Perceptions des produits et des politiques publiques, EROPP 2002 », Rapport OFDT, p 227.
- Chadorowicz D., Sciadas G. (1998), « Naissance, évolution et perspectives de la téléphonie cellulaire », *L'observateur économique canadien*, 3.1-3.16
- Fuchs M. (2000), « Non response in cellular phone survey – Experience from a comparison with a regular CATI study », International Sociological Association, Fifth International Conference, Cologne.
- Kuusela V., Vikki K. (1999), « Change of telephone coverage due to mobile phones », International conference on Survey non response, Portland.
- Orden S., Dyer A, Liu K., Perkins L., Ruth K.; Burke G., Manolio T. (1992), « Random digit dialing in Chicago CARDIA : comparison of individuals with unlisted and listed telephone numbers », *American Journal of Epidemiology*, 135, p. 697-709.
- Roy G., Vanheuverzwyn A. (2000), « Le téléphone mobile dans les enquêtes par sondage », *Journées de méthodologie statistique*, INSEE.
- Roy G., Vanheuverzwyn A. (2002), « Mobile Phone in Sample Surveys », Communication présentée à l'ICIS 2002 (International Conference on Improving Surveys), Copenhagen, 8 p.